



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crise sanitaire - fermeture des salles de sport

Question écrite n° 37972

Texte de la question

M. Jean-Luc Bourgeaux appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports, sur la fermeture des salles de sport et centres de *fitness* en raison de la crise sanitaire. Force est de constater que ces établissements ont un impact réel non négligeable sur la santé et sur la qualité de vie des citoyens, aussi bien sur le plan physique que psychique. Selon Santé publique France, la très grande majorité des *clusters* liés au sport sont survenus dans le milieu des pratiques dits « de contact », au premier rang desquelles on peut citer le football, le rugby, le basket et le handball. En salle de sport, les risques de contamination sont minimes et les gestes barrières appliqués avec un protocole extrêmement strict. Ainsi, une étude menée par le groupe Fitness Park et son comité scientifique, le prouve : seuls 0,6 % de cas de contamination ont eu lieu en salles de *fitness*. Malheureusement, avec la crise sanitaire qui perdure et la fermeture de ces établissements, ce sont déjà plus de 500 salles qui ont déjà fermées. Il faut rappeler que les salles de fitness emploient près de 60 000 personnes en France, dont la plupart (85 %) ont moins de 30 ans. L'inquiétude autour des emplois du secteur est grande, les professionnels estiment que 1/3 des salles ne rouvriront pas ! C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement entend reconsidérer sa position et reclasser ces structures en « commerces dits essentiels » afin de pouvoir procéder à leur réouverture.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Bourgeaux](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37972

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 avril 2021](#), page 2909

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)